

# LE CONSEIL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

## GUIDE EXPLICATIF

**COORDINATION AUX AFFAIRES  
ACADÉMIQUES DE CYCLES SUPÉRIEURS**  
ACADCS@FAECUM.QC.CA



**F A É C U M**

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS  
ÉTUDIANTES DU CAMPUS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

# LE CONSEIL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

## C'EST QUOI?

Le conseil des études supérieures (CES) est l'une des quatre sous-instances de la FAÉCUM. Il s'occupe des affaires concernant les cycles supérieurs et s'adresse donc à des associations membres représentant des étudiants et des étudiantes de cycles supérieurs.

Plus précisément, le CES se consacre aux questions qui touchent les programmes et les conditions de vie des membres de cycles supérieurs. On y présente donc les dossiers relatifs à ces questions afin d'en discuter avant d'adopter de nouvelles positions en conseil central.

## QUI Y PARTICIPE?

Le CES est présidé par la coordonnatrice ou le coordonnateur aux affaires académiques de cycles supérieurs de la FAÉCUM qui est généralement accompagné par la personne chargée de la coordination à la recherche universitaire de la Fédération.

Il est composé des personnes déléguées de chacune des associations étudiantes membres de la Fédération représentant des étudiants et des étudiantes de cycles supérieurs, que ce soit une association composée exclusivement de membres de cycles supérieurs ou de tous les cycles d'études. Chaque association étudiante y dispose d'un vote.

Il est très important que chaque association y soit représentée pour défendre les intérêts et les opinions des leurs membres. La diversité des points de vue est une condition essentielle à la tenue de discussions constructives et à des prises de position réfléchies et représentatives de l'ensemble de la population étudiante de l'Université de Montréal.

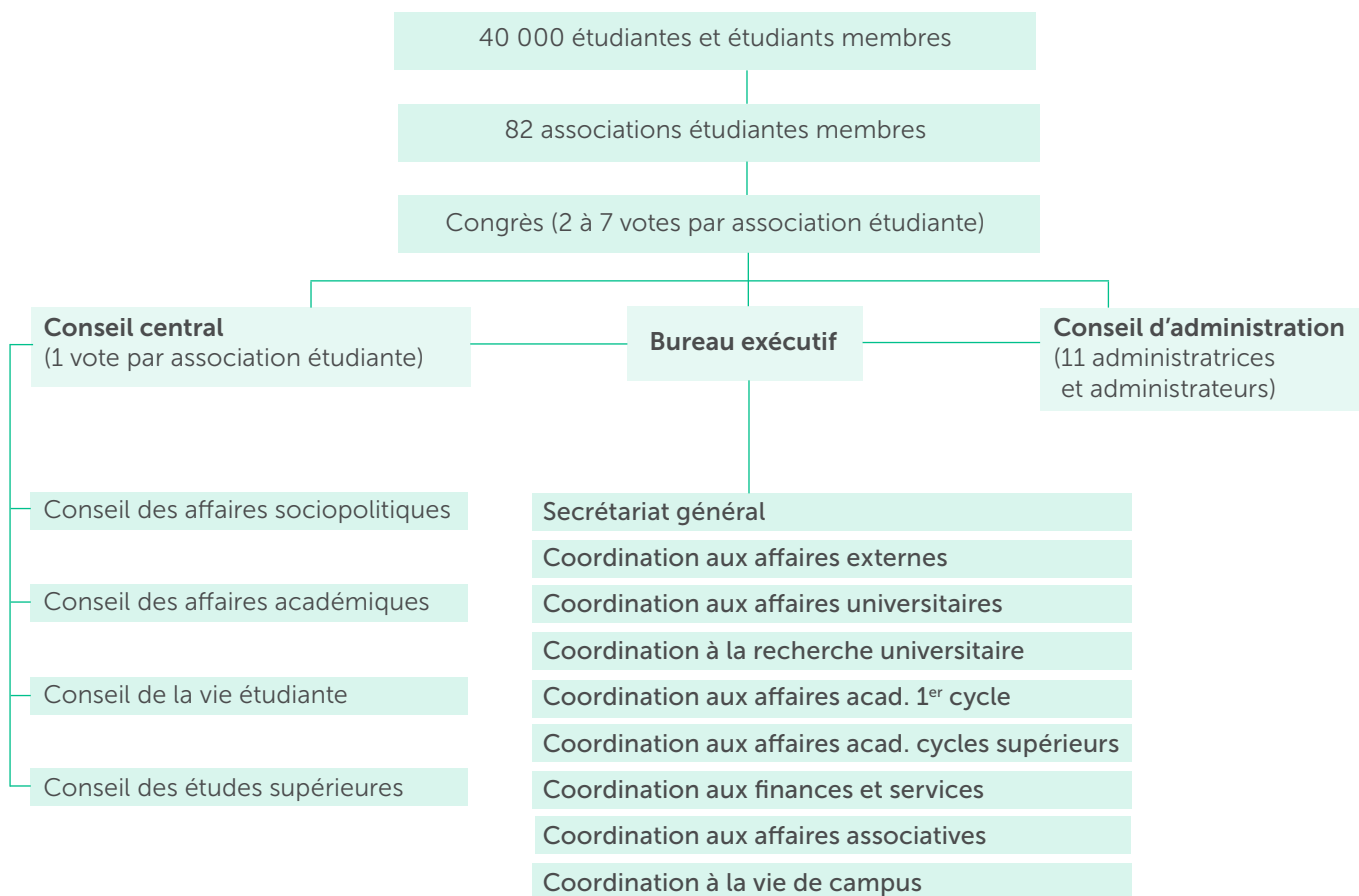
## POURQUOI Y PARTICIPEZ-VOUS?

Le conseil des études supérieures est le lieu où votre association peut se tenir informée de ce qui se passe aux études supérieures, notamment en ce qui concerne les diverses problématiques des programmes. Lors des rencontres du CES, vous permettez à la FAÉCUM d'être à l'écoute de vos besoins et de vos préoccupations ainsi que de répondre à vos questions. Les échanges avec vos homologues des autres associations peuvent également vous aider à trouver des réponses à vos interrogations.

De plus, un travail assidu en CES permet d'assurer que les propositions qui en émergent représentent véritablement la volonté de la communauté étudiante, ce qui allège les discussions qui devront se tenir en conseil central. De plus, les discussions de fond en CES permettent d'alléger les échanges en conseil central.

Enfin, participer au conseil des études supérieures vous permet de faire entendre les préoccupations de vos membres aux cycles supérieurs et de vous assurer que les positions de la FAÉCUM sont à leur image.

# L'ORGANIGRAMME DE LA FAÉCUM



## VENEZ FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX!

POUR OBTENIR UN CALENDRIER PRÉLIMINAIRE OU DE L'INFORMATION À PROPOS DES DOSSIERS SUR LESQUELS LE CONSEIL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES TRAVAILLERA, ÉCRIVEZ À [ACADCS@FAECUM.QC.CA](mailto:ACADCS@FAECUM.QC.CA).

FAECUM.QC.CA

